

- FR - **Laffitte CM lance un troisième fonds d'arbitrage**

Laurence Marchal 03/09/2012

Laffitte Capital Management (Laffitte CM) vient de lancer un fonds d'arbitrage sur les indices. Appelé Laffitte Index Arbitrage*, ce produit coordonné européen a pour stratégie de détecter sur les marchés actions du monde entier des opportunités d'arbitrage liées aux indices boursiers. Il aura des moteurs de performance complémentaires: l'arbitrage de re-balancements d'indices, l'arbitrage de dividendes et accessoirement l'arbitrage d'opérations sur titres.

"Avec ce fonds, nous revenons à nos premières amours. En effet, de 1990 à 2006, nous pratiquions l'arbitrage d'indices pour le compte propre du Crédit Mutuel- **CIC**", explique **Eric Robbe**, co-fondateur et président de Laffitte CM. "Mais jusqu'ici, il était difficile de réaliser cette activité dans le cadre d'un fonds régulé et liquide, car nombre de produits étaient échangés de gré à gré. De plus, il existait un traitement fiscal disparate des dividendes en Europe. Ces obstacles ont aujourd'hui été levés. En outre, comme nombre de banques se retirent de ce métier, on trouve des compétences sur le marché", poursuit-il. D'ailleurs, Laffitte a recruté pour ce fonds **Gregory Meyappen**, qui gère ce type d'opérations pour le compte propre du **Crédit Agricole**. Il cogère le fonds avec deux des associés de Laffitte CM.

Ce fonds a une capacité jusqu'à 1 milliard d'euros. Bénéficiant d'une liquidité quotidienne, il sera commercialisé à tout type de clientèle et compte à ce titre une part institutionnelle et une part retail. Il a aussi vocation à être référencé sur les plateformes d'assurance-vie.

Avec Laffitte Index Arbitrage, la société diversifie sa gamme, qui se compose aujourd'hui de deux fonds d'arbitrage de fusions et acquisitions. Cela pourra sans doute l'aider à atteindre son objectif de franchir la barre des 500 millions d'euros. Aujourd'hui, cinq ans après son lancement, Laffitte gère un peu moins de 300 millions d'euros et compte 10 salariés.

*Laffitte Index Arbitrage, Isin FR0011273333 (I) et Isin FR0011273358 (R).